



**Liberté-Travail-Prospérité**

## **SEANCE DU GROUPE PARLEMENTAIRE BR**

### **Communiqué**

Le lundi 29 janvier 2024, au siège du parti Bloc Républicain, le Président du Bloc Républicain Monsieur BIO TCHANE Abdoulaye, a tenu une séance de travail avec le Groupe parlementaire Bloc Républicain en présence des membres du Secrétariat Exécutif du Bloc Républicain.

Les échanges ont porté essentiellement sur :

- ✓ des questions d'actualité ;
- ✓ le dépôt de la proposition de loi portant modification de la constitution.

À l'issue de la séance, les députés du Groupe parlementaire BR, ont :

1- Sur les questions d'actualité :

- félicité le Président du BR pour avoir convoqué cette séance qui intervient après l'audience accordée par le Président de la République, à son invitation, au Groupe Parlementaire BR le 22 Janvier 2022. Ils ont profité pour saluer cette initiative du Chef de l'Etat ainsi que la qualité et la pertinence des points discutés. Ils ont réitéré leurs engagements pris d'une part, de faire connaître à la population béninoise, la décision du Chef de l'Etat relative à la non révision opportuniste de la constitution notamment, pour un 3<sup>e</sup> mandat du Président de la République ; et d'autre part, de soutenir sans relâche, le Président de la République et son Gouvernement;
- évoqué le dépôt de la proposition de loi relative à la révision de la constitution qui agite la toile et qui mérite une attention particulière des députés, personnalités en présence, ainsi que le Parti dans son ensemble.

2- Sur la proposition de loi portant révision de la constitution déposée à l'Assemblée le Vendredi 26 Janvier par le Député Assan SEIBOU, les membres du Groupe Parlementaire ont :

- pris acte des contours et des implications de ladite proposition de loi. Ils ont noté qu'elle préserve en tout point de vue, les fondamentaux de la constitution notamment les deux mandats impératifs du Président de la République. Plus préoccupant, cette proposition vise la réduction de la durée de mandat actuel du Chef de l'Etat. Les députés ont décidé d'approfondir, au cours des prochaines réunions du Groupe, les échanges, sur la proposition de loi et les stratégies appropriées ;
- en réagissant à l'appel du Président du Parti visant l'orientation du Parti BR, d'apporter un soutien à cette initiative, les députés ont reconnu qu'ils doivent apporter leur solidarité à leur Président du Groupe qui est l'initiateur de ladite proposition de loi. En conséquence, ils apporteront leurs contributions pour que dans le processus, à l'occasion de l'examen,

et par la recherche des voies consensuelles parlementaires, cette proposition de loi connaisse un aboutissement heureux.

Les députés BR et les personnalités du Parti présents, lancent un appel à toute la population béninoise pour qu'elle reste vigilante.

Fait à Cotonou, le 29 janvier 2024.

**Plus unis, Plus fort pour construire le Bénin**



**Romaric Ogouwale, Porte Parole**